

Autour du lien social au Moyen Âge

Argumentaire

S'il est bien une constante dans la société médiévale, c'est l'existence de liens entre les individus. Cette constante apparaissait clairement dans chacune de nos recherches. Mais la notion de lien, et *a fortiori* de « lien social », est-elle pertinente ? Elle apparaît, de fait, dans la terminologie médiévale ; le *Dictionnaire du Moyen Français* définit le lien comme « ce qui assure la continuité entre deux choses (...) ce qui unit ». Ici, c'est le lien au sein d'une société qui nous intéresse, celui reliant les individus et groupes d'individus.

Cette définition large, que nous affinerons par la suite, comprend toutes sortes d'unions, et implique toutes sortes d'acteurs et de communautés à des degrés d'intensité variables. Notre projet n'est évidemment pas d'explorer toutes les déclinaisons existantes du lien, mais d'en proposer un échantillonnage à partir de la diversité de nos études personnelles. Nous nous bornerons pour l'étude de ce lien social à un cheminement allant de la création ou construction du lien à son évolution ou pérennisation, et éventuellement sa reconstitution ou son rétablissement après un conflit ou différent.

État de l'art

Le lien social est un concept avant tout sociologique. Ces vingt dernières années, il a fait l'objet de nombreuses études. Les contributions de Serge Paugam marquent fondamentalement le sujet. Son expertise sur le lien social apparaît avec la direction d'une collection éponyme des Presses Universitaires de France, fondée en 1997. Il est aussi l'auteur d'un « Que sais-je ? » qui fut réédité cinq fois entre 2008 et 2022. On peut y ajouter les monographies de Pierre Bouvier en 2005 ou de Pierre-Yves Cusset en 2011.

Si cette notion est aussi sollicitée, c'est qu'elle répond à une inquiétude concernant une « crise du lien social » touchant notre société actuelle. Pendant longtemps, les sociologues se sont concentrés sur les règles et normes régissant les relations sociales, plutôt que sur les liens eux-mêmes, dans une perspective évolutionniste entre tradition et modernité. C'est le constat d'une « crise » dans la société qui a remis en question, dès les années 1980, cette tradition historiographique. Les sociologues français ont donc été amenés à trouver un autre point de vue. Ils se sont inspirés des anthropologues et sociologues anglophones, qui s'intéressaient moins aux agencements présumés stables, organisant la vie des gens, qu'aux relations qu'ils entretiennent. Dans le même temps, les historiens français découvrent les méthodes italiennes de la *microstoria* et la place centrale donnée aux relations interpersonnelles.

Sociologie et histoire sont désormais capables de communiquer et de s'inspirer l'une de l'autre, par exemple à travers l'adoption par les historiens des perspectives interactionnistes développées par leurs collègues sociologues. Ainsi, Régine Le Jan consacre, dès 1994, quinze années de recherche aux relations créées par la parenté, l'amitié, l'alliance, le mariage, la fidélité ou la dépendance, dans le cadre des royaumes francs du VI^e siècle au X^e siècle. Elle a considérablement développé l'étude du rôle du lien social dans la société alto-médiévale, étudiant plusieurs types de liens et montrant parfois leurs intersections. C'est pour lui rendre hommage que fut écrit l'ouvrage *Faire lien : aristocratie, réseaux et échanges compétitifs, mélanges en l'honneur de Régine Le Jan* (2015), avec pour but de comprendre les liens, souvent tout à la fois personnels, familiaux, politiques et affectifs, qui unissent les hommes et les femmes des premiers siècles du Moyen Âge. Mais ces travaux qui se

concentrent sur des liens d'amour et d'amitié croisés aux relations internationales et surtout dans le cadre de l'aristocratie, ne rendent aucunement compte de la pluralité du terme lien social.

À partir des années 2000, les études incluant le lien social dans leur titre commencent à voir le jour. Pourtant, un grand nombre d'études porte sur un type de lien social particulier, comme l'amitié, le mariage, les échanges, la parenté, sans en invoquer le concept. Le lien social devient cependant de plus en plus un objet historique bien cerné, et nombre d'auteurs l'utilisent pour en proposer un renouvellement. L'étude du serment par Corinne Leveaux-Teixeira, les réflexions de Romain Le Gendre sur l'acte du crédit ainsi que les récentes conclusions que tire Claude Denjean sur la question de l'endettement sont autant d'exemples de cette dynamique. Le recours au lien social permet également d'établir des études croisées avec d'autres concepts historiques. Ainsi Laure Verdon envisage la justice comme créatrice de lien social (2007) tandis que Marie France Auzépy et Guillaume Saint-Guillain l'analysent en relation avec l'oralité.

La plus grande avancée historiographique dans l'étude de ce qu'est le lien social au Moyen Âge passe par le biais des groupes sociaux. Comme le souligne à juste titre Jacques Heers, il s'agit de l'une des structures de base où se tissent des liens. Aussi, selon lui, plus les différents groupes sociaux seront étudiés, plus la vie sociale et l'individu médiéval pourront être cernés correctement. Les élites comme groupe social ont été bien étudiées, avec l'identification des liens intra-groupe ou bien tissés avec de nouveaux groupes. Les fraternités, confréries et familles font également partie des groupes sociaux médiévaux les mieux connus.

Plus qu'un simple groupe social, il y a également les communautés d'habitants, larges regroupements humains dont l'étude, amorcée par l'anglophone Christopher Wickham, permet, selon André Follain, d'étudier « un écheveau de liens sociaux ». Les historiens médiévistes ont énormément travaillé sur le sujet. En 2003 a été lancé, au sein du LaMOP (Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris), un programme de recherche sur les communautés médiévales d'habitants, résultant dans la publication en 2020 d'un ouvrage édité par Joseph Morsel, *Communautés d'habitants au Moyen Âge : (XI^e-XV^e siècles)*. L'un des objectifs était alors de comprendre les dynamiques sociales dont résultent les communautés et qu'elles réalisent.

Enfin, l'un des champs historiographiques qui s'est le plus développé ces dernières décennies, celui du conflit, à la suite des études de Claude Gauvard et de ses disciples, découle évidemment de l'étude des rapports sociaux. C'est en vue d'apaiser ces conflits que naissent les mécanismes de solidarité et de paix sociale qui forment d'autres pans de l'étude des liens sociaux.

La variété des liens sociaux

L'étude des liens sociaux doit d'abord passer par l'appréhension d'un vaste champ de la nature de ces liens; entre autres familiaux, diplomatiques, économiques... Le lien social, et les stratégies de solidarité qu'il implique peuvent être de l'ordre privé comme public. Nous aurons l'occasion de le voir, dans la communication de Julie Boulnois notamment, que faire la distinction entre privé et public n'est pas toujours pertinent.

Notre étude prend place sur une période longue de près d'un millénaire et s'étire sur un espace géographique tout aussi vaste, des pays scandinaves ; à la péninsule Ibérique ; de l'Angleterre jusqu'à l'Arménie. Par conséquent, une telle étude s'applique à des groupes, des populations, des peuples très hétérogènes. A l'échelle même des individus, cette hétérogénéité

est très forte : des femmes et des hommes, des enfants et des adultes, ruraux et citadins, laïcs et religieux, minorités et marginaux ; des professions, des statuts économiques, politiques, sociaux ou encore maritaux très différents, composant un tissu social complexe. La famille est, d'abord, un pilier essentiel de ce tissu social médiéval.

La famille.

Partons de ce que le sociologue Serge Paugam nomme les « liens de filiations », ou intra-familiaux. Il les conçoit comme la première sphère de socialisation d'un individu, et donc par extension, le cadre et support des premiers liens qu'il tisse avec autrui. Mais la notion même de famille est complexe : les liens familiaux reposent d'une part sur la filiation naturelle, l'appartenance par le sang à une famille, et d'autre part sur les intrications plus ou moins complexes du mariage. De ce fait, les relations familiales peuvent être tout autant de nature intimes que politiques.

La famille se réfère dans un premier temps à ce que la sociologie désigne comme nucléaire, soit un couple et leurs enfants. Les liens entre le couple, qui découlent du mariage en tant qu'institution, relèvent aussi du mode de vie qui se compose du partage d'un quotidien, de la sexualité, et de l'affection. Les liens entre les parents et leur progéniture sont tout aussi complexes. Ils mêlent piété filiale, sentiments affectifs mutuels, droits et devoirs envers les siens... Mais la famille, notamment aristocratique, comprend aussi ascendants et collatéraux, parrains et filleuls. Ces familles élargies se construisent, pour reprendre les termes de Régine Le Jan, autour de stratégies matrimoniales, d'alliances politiques, amicales et religieuses, renforçant les fondements des liens du sang, servant leurs intérêts économiques, ou encore le maintien de la paix sociale. Des réseaux sont alors générés et de nouveaux liens sont tissés. La famille, nucléaire ou élargie, est bien, en tous cas, la base de socialisation de l'individu.

Les familles de substitution

Outre les cercles familiaux, le lien social s'observe également à différentes échelles. Entre amis, compagnons de métier, ou encore au sein de clans. Ce lien s'apparente à ce qui pourrait relever de l'affect, mais aussi de la volonté de trouver un soutien – tant matériel, que spirituel – au sein, par exemple, d'une famille de substitution comme dans le cas de confréries ou de communautés religieuses. La famille de sang n'est alors plus le noyau central des relations. L'individu se tourne vers une « famille de choix » pour différents profits, nécessités ou idéologies.

Le vivre ensemble.

À un troisième niveau, le lien social se structure autour du partage d'un même espace de vie, que ce soit au sein de la maison (*mesnie*, nourris d'un seigneur) ou au sein d'une même communauté spatiale (châteaux et cours, village, ville, quartier, paroisse, etc.). Ces relations de voisinage constituent un autre socle capital des liens sociaux. En effet, les rapports entre individus, de quelque nature qu'ils soient, se structurent au sein d'un espace, qu'il s'agisse de lieux de vie, de travail, voire de loisir, tavernes et auberges, où tous se retrouvent pour se divertir, discuter et partager. La maison cristallise les liens familiaux, les liens commerciaux et marchands se forment aux foires, les routes sont des lieux de rencontre et d'interaction, et donc de création et maintien du lien. Des lieux *a priori* insignifiants,

comme l'espace où l'on lave son linge qui est aussi celui où l'on discute activement, permettent également de développer des relations sociales solidaires, que l'on peut définir comme « communautaires » par ce sentiment d'appartenance à un groupe uni.

Ces espaces partagés mettent en contact les individus et instaurent diverses formes de socialisation, à partir des relations d'interconnaissances effectives. Même si à première vue le lien semble induit par le contexte et non par la volonté de l'individu, il ne s'agit pas seulement de cohabiter : le vivre ensemble implique nécessairement un investissement émotionnel, par l'énergie déployée pour le développer, l'attachement à degré variable créé ou encore la valorisation que les individus en tirent.

Qu'en est-il alors des marginaux, sont-ils exclus de toute forme de lien, ou, au contraire, en créent-ils de nouveaux ? D'une part, les mendiants, pauvres ou infirmes, peuvent développer des liens entre eux, partageant des expériences communes et créant une solidarité entre eux. D'autre part, les institutions caritatives sont des moyens pour les « exclus » de subsister, d'une part, mais également de se rencontrer et de se réunir. Grâce à ces aides, ils sont liés aux donateurs ou aux institutions charitables bien que ce fonctionnement soit fondé sur la dépendance. Enfin, un espace de sociabilité est au cœur des considérations des médiévaux : l'église et son cimetière. Il est vrai que l'église et les lieux de culte, plus généralement, sont un espace important de création et de développement de liens sociaux. En leur sein, les membres d'une communauté se réunissent régulièrement et renforcent leurs liens autour de croyances communes.

Une croyance commune.

La croyance est en effet un facteur de liens entre individus partageant les mêmes fois, cultes et valeurs. Elle fait partie intégrante de l'identité des individus composant ces communautés, entremêlant d'ailleurs appartenance politique et religieuse dans un espace donné. Cette donnée, omniprésente dans la vie médiévale, laisse une empreinte profonde sur les liens sociaux. Le culte rythme la vie des individus en la ponctuant de rites symboliques, soudant la famille tout comme la communauté plus large : baptêmes, mariages, funérailles. S'y ajoutent les nombreux événements festifs parsemant le calendrier liturgique et réunissant librement toute la population, comme les processions, les pèlerinages etc. En tant qu'intercesseurs des croyants auprès de Dieu, les clercs se présentent comme des acteurs centraux du lien entre les hommes en quête du salut, et tout simplement entre les hommes et Dieu. Mais de cette communauté peuvent être exclues les personnes excommuniées.

Nuançons toutefois le poids du lien religieux. S'il fédère les individus autour d'un socle commun, il est aussi souvent prétexte à des opérations politiques, croisades ou autres actions en armes. D'autre part, des liens conflictuels interviennent également à l'intérieur de ce cadre spirituel commun. En effet, les subtiles divergences à l'intérieur d'une même croyance peuvent générer des conflits théologiques, législatifs voire culturels, entre communautés revendiquant pourtant une piété commune. Enfin, des intérêts autres, par exemple économiques, peuvent prévaloir sur le lien culturel : dans diverses régions, il est commun de trouver des ententes entre chrétiens et musulmans sur le long terme, démontrant bien que le lien culturel n'est pas primordial.

Les trois thèmes principaux retenus pour notre Journée d'Étude.

Les liens sont pluriels, et c'est donc dans leur pluralité que nous souhaitons les aborder. Avant toutes choses, il nous faudra cibler ces liens dans les sources, et apprendre à en relever toutes les mentions. Une fois l'identification maîtrisée, c'est le processus de création de ces liens qui nous intéressera. Enfin, et sans tomber dans une étude du lien rompu et donc du conflit, qui

serait un autre sujet à part entière, nous souhaitons aborder la réparation de ce lien, comprendre les raisons de son érosion et les possibilités de réparation.

Repérer les liens dans les sources : entre expression explicite ou mentions implicites.

Les sources permettent d'observer un ou plusieurs liens à un instant précis, dans une restitution plus ou moins fiable de la réalité. Elles requièrent, dans une grande partie des cas, l'intervention d'un individu tiers, étranger au lien qu'il observe, et qui y apporte donc son regard. Les raisons de la fixation de ce lien, que ce soit par l'écrit ou la représentation visuelle, sont d'une importance capitale.

Parmi les sources textuelles, les sources littéraires paraissent donner à voir plus facilement les liens entre individus, même si cela se fait du point de vue de l'auteur. Les relations sont souvent bien plus obscures dans les sources normatives lorsque leur mention ne sert pas le besoin de la pratique, il y a alors plusieurs façons de retrouver ces liens qui vont dépendre de leur type et que l'on détaillera plus loin. Dans les deux cas, le but de l'écrit, ce qu'il doit convoquer ainsi que les biais apportés par l'auteur peuvent influencer la façon dont le lien est décrit.

Pour repérer les rapports sociaux dans l'iconographie, il faut décrypter la manière qu'a l'auteur de l'œuvre de figurer les sociabilités et de traduire ces relations. Si l'on se réfère aux travaux de Serge Moscovici, il faut s'attarder à la fois sur la figure en elle-même et sur sa symbolique. Il s'agit donc de comprendre, à la fois, la façon dont on conçoit les sociabilités et comment, alors, on les représente. On peut saisir les relations par les expressions des visages des personnages. Le geste, aussi, est un élément essentiel pour l'analyse car il est un marqueur du lien, un indicateur précieux pour identifier les relations et leur degré. Il faut en somme porter une attention particulière à l'agencement de l'œuvre, et l'analyser en profondeur, comme pour une source textuelle.

Les liens familiaux directs peuvent être repérables dans les textes par le patronyme, la mention des prédécesseurs et ancêtres, les relations lignagères, mais l'auteur n'indique pas toujours la nature de cette parenté. Celle-ci reste bien souvent floue. Lorsqu'il n'y a pas d'indices implicites, lorsque l'auteur ne voit pas l'intérêt de mentionner explicitement les liens reliant des acteurs, l'identification de ces liens est encore plus complexe. Le contexte dans lequel interagissent les personnages peut nous renseigner, par exemple dans les cas de garanties, de serments, de présence de témoins, les acteurs sont plus susceptibles de prendre des personnes de confiance.

La connaissance de la nature et du contexte de production de l'acte, mais aussi celui de sa chaîne documentaire, permet elle aussi d'apporter une part de lumière sur ces relations et leur historique. L'intertextualité et le croisement des sources permet bien souvent d'aller au delà de la lacune d'une seule pièce.

Le lien hiérarchique entre plusieurs individus peut être plus identifiable. Marqué dans les communautés médiévales où le statut est de première importance, il permet de traduire les différentes strates sociales. Le vocabulaire des fonctions et métiers et les titres par lesquels les individus sont identifiés permettent de distinguer les personnages et leur importance au sein d'un même groupe. Outre ces liens verticaux, des liens horizontaux sont tout aussi importants à dégager. Saisir ces liens, c'est comprendre les relations tissées entre des individus de même statut; ce qui n'exclut pas que certains aient de l'influence et du pouvoir sur les autres. Les sources n'explicitent pas toujours ces relations horizontales, il est nécessaire de traduire à la

fois ces jeux de rôles, mais aussi les comportements, les rivalités, les collaborations sélectives et les concurrences qui en découlent.

Restituer les liens demande en somme une étude méticuleuse et contextualisée des sources, permettant de saisir les subtilités et les implications des interactions entre les groupes et les individus. Une fois les liens repérés dans les sources, il devient possible d'étudier les principes de leur existence.

Construire et entretenir le lien, modalités et acteurs.

Pour ce qui est de la construction du lien social au Moyen Âge, la question n'est pas aisée. Tout comme il n'existe pas qu'une seule façon d'interpréter et de conceptualiser ces liens pour les médiévaux (tant géographiquement que temporellement), il n'existe pas une façon unique de construire le lien au Moyen Âge. Ce constat ne nous empêche en rien de proposer des clés d'interprétation, ou *a minima* des bases de réflexion sur la construction du lien social à cette période. Si l'on reprend le concept du philosophe Ernst Cassirer, l'homme est un « animal symbolique ». Créer un lien se fait donc au travers de gestes à la fois très matériels et symboliques.

Le plus évident est la construction des liens verticaux, entre « dominants » et « dominés ». Au sommet de la hiérarchie sociale, les liens de vassalité entre seigneurs et vassaux définissent la structure féodale. Le lien se construit autour de la cession matérielle de terres en échange d'une fidélité – plus ou moins conditionnelle – mais aussi de gestes symboliques, entre l'agenouillement, l'*immixtio manuum*, ou le don d'objets mémoriels, motte de terre, fêtu de paille, gants etc. Le lien créé dès lors des obligations mutuelles qui régissent la stabilité et la sécurité des espaces. Quant au lien entre le seigneur et les populations qu'il est chargé de protéger, il est matérialisé par ses représentants personnels. Investis de pouvoirs divers comme celui d'appliquer la justice ou de lever l'impôt, ils jouent un rôle crucial dans le maintien de l'ordre social au nom de l'autorité seigneuriale.

La notion de don et de contre-don complexifie encore ces relations. Cette forme de contrat-social à la fois « libre et obligatoire », selon l'expression de Polanyi, est très ancrée dans les sociabilités de communauté. Ce contrat de réciprocité intervient à la fois dans les sphères de sociabilité primaire – à savoir dans les cercles familiaux, amicaux ou les voisins – ou peut être élargi à l'ensemble des différentes sphères de sociabilité de la communauté. Ce contrat s'impose en processus obligatoire d'intégration et d'appartenance à la communauté. Plus qu'un échange de biens, cette dynamique crée en réalité une hiérarchie, un véritable rapport de force, entre les acteurs de la transaction.

À des échelles plus grandes, nationales, voire internationales, les ambassadeurs voyagent en direction des cours des rois, empereurs, émirs et califes, porteurs de lettres diplomatiques et de cadeaux. La négociation de la paix est probablement la pratique la plus importante dans les relations entre grandes puissances. Elle contribue à affirmer l'horizontalité du lien entre les deux puissances qui sont mises sur un même plan d'égalité. Elle participe activement, pour reprendre l'expression à la « dialectique de la solidarité-affrontement, de l'amitié-hostilité » qui caractérise les relations internationales bien au-delà du Moyen Âge. La connaissance de plusieurs langues s'avère être un atout précieux dans le processus ; la dimension linguistique révèle également des liens insoupçonnés, que ce soit à travers la transmission de mots de l'Orient vers l'Occident (et vice-versa) ou les glissements sémantiques à l'échelle régionale. Ces éléments illustrent la manière dont la langue sert de vecteur de transmission culturelle, contribuant à façonner les identités locales et régionales.

Enfin, l'entretien du lien passe par des attitudes convenues dont l'exemple le plus parlant sont les civilités, nécessaires à la préservation de la paix dans l'espace partagé. L'adhésion des individus à une même communauté se fait par des modes vestimentaires et culinaires mais aussi par des gestes, tout cela atteignant son paroxysme à la cour des grands seigneurs.

Réparer un lien brisé, comment et pourquoi.

La paix, nécessaire à la construction du lien social, peut être rompue et détruite. La cohabitation d'un couple, sous l'effet de la violence, de la trahison peut basculer dans un état de discorde qui peut aller jusqu'à la séparation. Des voisins, pour une histoire de limites de terrains et de haies, peuvent se poursuivre en justice. Deux peuples peuvent s'affronter pour des biens, des terres, une opposition idéologique ou politique. Plus que les raisons mêmes de cette rupture du lien, ce qui nous intéresse ici sont les conséquences de ces conflits.

Que faire lorsque la paix est rompue pour ne pas s'entre-déchirer au sein de son propre foyer ou sur un champ de bataille ? Comment réparer le lien et pourquoi le réparer ? Quels sont les compromis acceptables ? La paix est difficile à définir selon le contexte. Elle relève de l'ordre social, d'une harmonie, de l'absence de conflits armés, etc. Pour s'éloigner du désordre que le conflit provoque, il faut faire la paix, se pardonner et donc retrouver cette « harmonie sociale ». L'historien, au travers de ses sources, analyse le rituel de paix selon trois aspects : les paroles proférées, les gestes accomplis et les objets manipulés. Elle s'effectue par le biais de serments, de compromis, du pardon ou encore d'accords de paix, et elle est mise en scène et ordonnée par des normes sociales propres à chaque groupe : la paix est donc ritualisée. Selon Nicolas Offenstadt, « le rite entretient et renforce le lien social ou le rétablit après des situations de crise ». Dans cette ritualisation, le pardon a une importance significative. Il est à l'image de Dieu, au travers du roi, du prince ou même du mari. Le langage, dans le pardon, relève du religieux : amendement, rémission, rachat. Le prince pardonne par générosité mais aussi pour raisons politiques, le mari pardonne pour éviter le déshonneur dans lequel sa femme l'a plongé par concubinage et « fautes commises ». Le pardon est parfois conditionnel ou transactionnel, il est accordé en échange d'une compensation, parfois financière. D'autres éléments sont appelés lors du pardon ou de la paix : la restitution de prisonniers/otages, des promesses, ou encore l'amende honorable. La paix se construit en faisant table rase du passé, de même que le banquet, au travers du partage de nourriture, ou le baiser et l'échange des souffles participent à l'effacement de la haine. Ces gestes sont symboliques et marquent la création d'un nouveau lien d'amitié et d'amour. Si le lien ne peut pas être restauré dans son état initial, le pardon et la paix conçoivent un nouvel état de confiance mutuelle.

Conclusion problématisée.

Chacune de nos communications sera donc structurée autour de ces trois thématiques et, bien sûr, de comment elles croisent nos sources et permettent de les éclairer ; nous n'avons pas pour ambition de reconstituer un schéma global et synthétique des liens dans la société du Moyen Âge. Plus modestement, nous essayerons de comprendre, grâce à nos sources, comment la vie quotidienne d'un individu est façonnée par une diversité remarquable d'interactions et d'influences. Comment un lien entre individus et/ou institution se forme-t-il ? Sur quoi repose ce lien ? De quoi a-t-il besoin pour être pérennisé ? Et, au contraire, qu'est-ce qui contribue à son altération ?

Bibliographie

- Heers, J. (1993) : *Le Clan familial au Moyen Âge. Étude sur les structures politiques et sociales des milieux urbains*, Paris.
- Follain, A. (1999) : “Les communautés rurales en France. Définitions et problèmes (XVe- XIXe siècle)”, *Histoire & Sociétés Rurales*, 12-1, 11-62.
- Bouvier, P. (2005) : *Le lien social*, Paris.
- Verdon, L. (2007) : « Émotions, justice et normes. La fabrique du lien social », *Critique*, 716-717, 47-57.
- Paugam, S. (2008) : *Le lien social*, Paris.
- Auzépy, M.-F. et Saint-Guillain G. (2008) : *Oralité et lien social au Moyen Âge (Occident, Byzance, Islam) : parole donnée, foi jurée, serment*, Paris.
- Leveleux-Teixeira, C. (2008) : « Parole jurée et construction du lien social. Le droit savant médiéval et l'émergence d'une institutionnalité du serment (XIIe-XIIIe siècles) », *Études à la mémoire du professeur François Burdeau*, 315-332.
- Cusset, P.-Y. (2011) : *Le lien social*, Paris.
- Le Gendre, R. (2011) : « L'acte de crédit en Poitou au XVIe siècle. Fondement d'une rentabilité économique ou élément de lien social ? », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 22, 481-508.
- Jégou, L., S. Joye, T. Lienhard et J. Schneider (2015) : *Faire lien : aristocratie, réseaux et échanges compétitifs : mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, Paris.
- Morsel, J. (2020) : *Communautés d'habitants au Moyen Âge (XIe-XVe siècles)*, Paris.
- Denjean, C. (2021) : « Pouvaient-on oublier une dette ? Endettement, lien social et structures économiques à la fin du Moyen Âge », *e-Spania*, 38.